à 4 heures précises, salle des fêtes, place Leverrier, que les *amateurs de sports vont avoir la bonne fortune d'assister à* un véritable assaut de boxe française entre MM. Mainguet et Desruelles, les deux professeurs de la salle Charlemont de Paris. On se rappelle que ce sont eux qui, pendant quinze jours, ont fait l'entraînement du maître, lors de son fameux match contre le terrible boxeur anglais Jerry Driscoll.

Par sa victoire, Charlemont a démontré la supériorité de la méthode française qui admet l'emploi des jambes comme moyens de défense et d'attaque. Ce sera un évènement dont le public saura gré à la Société municipale de gymnastique l'*Union Tourquennoise* qui ne ménage rien pour donner de l'éclat à ses fêtes. On nous apprend à l'instant que le premier parquet et les galeries sont presque entièrement loués.

CYCLISME

Pédale Wattrelosienne. — Le banquet annuel de la société aura lieu le samedi 30 décembre, à 9 heures précises. Le président compte sur l'exactitude de tous les membres pour se trouver au local à 8 heures pour une communication à leur faire. Les vélocipédistes désireux de faire partie du Club à partir du 1er janvier, sont priés de se faire inscrire au local, rue de l'Industrie.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 24 décembre, Au Cœur Joyeux, rue Sébastopol, 34, rendage de l'Enflé, 2[3 pour 50 fr. paires de plaisir à 10 fr. Mise au parc à 5 heures 1[2. — Au même local le 7 janvier, attaque de chez Delbaert du *Grand Parc*, 2 de 3 pour 50 fr. paires de plaisir à 10 fr. 60723d

— *Dimanche* 24 décembre, un très beau concours de coqs, à l'Ours, rue Pellart, 49. La mise est fixée à 10 fr. et le gagnant aura droit à 30 fr. On commencera à 4 h. 1[2 précises, pour permettre aux amateurs de se rendre Au Bon Vivant. L'entrée est fixée à 0,50 cent. 57590d

— Au Bon Vivant, le dimanche 24 décembre, 3[5 pour 100 francs, paire de plaisir à 20 francs, contre la Grande société d'Evregnies (*Belgique*). Mise au parc à 6 h. précises (heure militaire). 56590d

— Lundi 25 décembre, jour de la Noël, A la Grosse Duite, chez M. Alphonse Dardusse, 120, rue de la Vigne, belle partie de coqs, 2[3 pour 50 fr. paires de plaisir à 10 fr. contre Alphonse Grimonprez du Ballon. On y verra des sujets remarquables. Mise au parc à 5 h. 1[2. 60760d

Le Grand Concours s'annonce *comme devant obtenir* un succès sans précédent, l'empressement et la valeur des sociétés sollicitant y prendre part en sont le présage. Le nombre d'admissions est fixé à 36,or le syndicat au 30 novembre avait reçu plus de 50 adhésions, c'est pourquoi il a décidé en assemblée l'abstention de ses fédérées. Cette décision sera pour les sociétés combattantes un sûr garant de son impartialité ; et pour les amateurs que plus nombreuses étant les sociétés étrangères, le concours aura aussi plus d'attrait.

— N. B. Pour éviter l'encombrement des derniers jours, des cartes d'entrée numérotées sont mises en vente dès aujourd'hui au local des cinq sociétés fédérées, l'Ours, le Maréchal, l'Enflé, le Bon Vivant, le Grand Parc. 56590d

— Parc du Petit Beaumont, on jouera aujourd'hui, chez Derache un beau 2[3 mort pour 50 fr. contre l'*Enfant Perdu*. Cette partie sera une des belles de la saison. Mise au parc à *6 heures précises*. 10 fr. d'amende à celui des armeurs qui ne sera pas au parc à l'heure indiquée pour battre avant chez Debeuf. 59750d

— Dimanche 24 courant, à 11 h. 1[2, chez M.Henri Debeuf, A la Broche de Bois. Une paire de poules pour 25 fr.

Grande partie contre Félicien Descamps ; *la société Debeuf* fera tous ses efforts pour prendre sa revanche. Mise au parc à 6 h. 1[2

— Lundi jour de la Noël de 9 h. à midi, grand essayage de coqs, poulets et vieux. Des sujets de tous poids seront à la disposition des amateurs qui voudront essayer.

— Le soir attaque d'un 3[5 pour 50 fr. contre Losfeld, pour 50 francs, paire de plaisir à 10 fr. ; pour la première fois cette saison on verra les descendants de patte jaune Mise au parc à 5 h. 1[2. 59750d

— Lundi 25 décembre (Noël), A l'Enfant Perdu 2 de 3 pour 50 fr. paire de plaisir à 10 fr. contre Decraene de Mouvaux. Cette partie promet d'être très intéressante et de nombreux paris sont déjà engagés entre les deux sociétés, Decraene nous a promis une terrible revanche.

— Dimanche 24 à midi, essayage de Coqs, les amateurs qui ont des sujets à essayer peuvent se présenter à l'heure dite. 57822d

— Lundi jour de la Noël chez M. Emile Dambrin, rendage d'un 3[5 contre la Société Mathon, de la rue de la Balance. La société Dambrin fera tous ses efforts pour prendre sa revanche. Mise au parc à 5 heures 1[2. On invite les vrais amateurs ; tous coqs de 6 livres. 56832

ROUBAIX. — *Lundi 25 décembre 1899, à l'Enflé*, 3[5 pour 200 francs paires de plaisir à 20 francs, contre la société du Grand-Parc, de chez Delbart. Mise au parc à cinq heures précises.

TOURCOING. — *Société du Gallodrome Tourquennois.* — Aujourd'hui dimanche, attaque à Roncq chez M. Jules Dervaux d'un important 2 de 3 pour 100 fr. Mise au parc à cinq heures.

— Dimanche 31 décembre, à cinq heures précises, 3 de 5 mort pour 200 fr. contre Bailleul et Vieux-Berquin. La société du Gallodrome prévient les vrais amateurs que la mise au parc se fera à l'heure indiquée très exactement, et leur donne rendez-vous ce jour là au local, angle des rues de Paris et du Brun-Pain.

— Demain lundi 25 décembre, jour de Noël, une partie de coqs 2[3 pour 30 francs, se jouera au Beau Bouquet contre le Coq Chantant. La mise au parc aura lieu à cinq heures et demie.

— Aujourd'hui 24 décembre, combat de coqs 2[3 mort pour 50 fr. contre Remy du Cœur d'Or, à la Nouvelle-Aventure, rue du Château. Mise au parc à cinq heures.

TOURCOING. — *Lundi prochain, 25 décembre, aura lieu*, au grand parc du Nouveau Monde, place Charles-Roussel, un deux de trois pour 50 francs, la société du Nouveau Monde contre les lamiers de Tourcoing. Des coqs remarquables sont réservés pour cette partie, qui promet d'être des plus intéressantes. Mise au parc à 5 heures précises.

La société du coq Chantant établie chez Louis Verkamer à Tourcoing a l'honneur d'informer le public qu'elle donnera dans son parc le dimanche 24 décembre le rendage d'une belle partie contre Mouvaux. Mise au parc à 5 heures 1[2.

RONCQ. — Dimanche 24 décembre, chez Dervaux à Saint-Hubert, belle partie de coqs contre la société du Gallodrome de Tourcoing, 2[3 mort pour 30 fr. paire de plaisir à 10 fr. Mise au parc à 5 h. 1[2. 60778d

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. — Le sieur Henri Blomme, Au Moviart, boulevard d'Armentières informe les amateurs qu'il a continué son jeu de 2000 fr., le deuxième dimanche et qu'il le terminera le dimanche 24 décembre 1899. Le jeu commencera à 6 h. 1[2 du matin et l'inscription finira à 8 h. 1[2 du soir ; résultat des points des deux dimanches : un-11 ; 47-9 ; rebattage des 9 : 1 double 9 ; 3-5 et 13-0.

JEU DE BILLARD

ROUBAIX. — La partie de grand billard qui a été annoncée pour dimanche, aura lieu lundi, fête de Noël, chez M. Burcourt, Café du Canard, rue Pellart, 47. On sait que 2 forts joueurs doivent se mesurer, MM. Florimond et Leclercq. L'enjeu est de 100 fr. à 1000 points, Florimond rend 600 points d'avance à son adversaire. On commencera à 5 h. ce jour-là et les suivants grande ducasse à pierrots. 60771d

HALLUIN. — *Dimanche et lundi dernier*, a eu lieu au café de la « Bourse », rue de la Gare, un grand concours de billard offert aux amateurs de la ville et des communes limitrophes. Ce concours qui a été très animé a donné les résultats suivants :

1er prix 25 francs, MM. L. Platteuw et A. Bostyn d'Halluin; 2e prix 15 francs, P. Dumortiers et Peniers d'Halluin; 3e prix 10 francs G. Steenkiste et Jules Nyffeis de Menin; 4e prix 8 francs Gustave Ampe et A. Debaere de Menin ; 6e prix 7 fr. Vercruysse et Perat, de Menin ; 6e prix 5 francs, C. Vanackere d'Halluin et Boeting de Menin.

Prix de série, 5 francs, Gustave Ampe, 18 points. A l'issue du concours une quête a eu au profit des pauvres.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La société colombophile « Le Vautour » établie chez M. Joseph Dupont, au Moviart, *rue des Vosges*, derrière la gare, continuera ses expositions dimanche prochain 24 *décembre*; M. Desrousseaux, bien connu dans la colombophilie, membre du Cercle Union, exposera une belle série de pigeons 60671

TOURCOING. — Le dimanche 31 décembre aura lieu à l'estaminet de la Nouvelle-Aventure, rue du Château à Tourcoing, une grande exposition de pigeons. L'élite des pigeonniers de MM. Juste Honoré, François Dedryver, Jean Louis Leman, Paul Dewilder, sera représentée. La plupart de ces sujets ont été primés dans des concours au delà de Paris; six ont été primés au concours national de 1899, entre autres le fameux pigeon de M. Valéry Peekre.

TOURCOING. — Dimanche 24 décembre, 4e exposition nationale de pigeons voyageurs, organisée par la société le Nord colombophile, café Delvoye, place de la République : Catégories : Bleus ; écaillés foncés; écaillés clairs ; roux ; meuniers. Vieux et jeunes. 250 francs de prix d'honneur en objets d'art et médailles, plus un don de M. Vaissier à l'amateur obtenant le plus beau résultat dans la catégorie des jeunes. Catégorie supplémentaire (types de pigeons) : Une médaille de bronze (grand module), au plus beau type mâle et une au plus beau type femelle. La mise est fixée à 1 fr. 50 par pigeon dont 1 fr. pour prix et 0,50 c. pour frais. L'entrée de l'exposition aura lieu le dimanche 24 décembre à 11 h. *du matin jusqu'à 6 h.* 1[2 du soir.

Réception. — Nota très important : Les pigeons ne seront reçus que la veille, le samedi 23 décembre, au siège de la société, de 8 heures du matin à 11 heures du soir. Aucun pigeon ne sera accepté le dimanche (exception faite pour les lauréats du concours de Biarritz où l'on pourra remarquer les fameux pigeons de M. Louis Desruelle, d'Annappes et de M. Cazlu, de Vieux-Condé, etc.) L'entrée de l'exposition aura lieu le dimanche 24 décembre 1899, de 11 heures du matin à *6 heures* 1[2 du soir. M. Dejode, de Roubaix, étant vendeur de son pigeonnier, exposera dans la salle de l'exposition ses 23 sujets ; s'il y avait acheteur M. Dejode sera présent pour débattre le prix.

WATTRELOS. — Voici les résultats de l'exposition-concours organisée chez M. Desplechin, cabaretier, rue de la Mairie : Mâles vieux, MM. E. Dujardin, Aérens, E. Dujardin, E. Meurisse, E. Dujardin, Maldilatre, Berte. — Femelles vieilles, MM. E. Dujardin, Desplechin, J.-B. Nys, E. Barbieux. — Mâles jeunes, MM. Du Malla, Nuttin, E. Dujardin, R. Monnet, Farvacque, E. Dujardin. — Femelles jeunes, MM. Aérens, Nuttin, H. Barbieux.

JEU DE DÉS

ROUBAIX. — Le magnifique Clown Jongleur, automate avec accompagnement de musique sera joué aux dés, le jour de la Noël chez M. Louis Foelix place du Travail. — Par la même occasion grande ducasse à pierrots chez M. Alphonse Roussel, place du Travail, dimanche 24 jusqu'aux jeudi 28 décembre. 60773d

UNE NOUVELLE INVENTION
Une lampe électrique combinée avec les rayons X

Nous apprenons que M. François Thiry, bourgmestre de Pecq (Belgique), déjà connu par ses nombreuses études sur les brouillards, vient d'inventer une *lampe destinée à rendre de grands services* aux Compagnies de chemins de fer et de navigation.

C'est une lampe électrique combinée avec les rayons X, dont le pouvoir éclairant est très intense, et dont les rayons parviennent à percer les plus épais brouillards à plus de deux cents mètres. Les dernières expériences ont donné les meilleurs résultats.

LA CONGOLINE { *guérit les rugosités de la peau, du visage et des mains.*
LA CONGOLINE { *guérit instantanément les crevasses, gerçures et engelures.*
LA CONGOLINE { *conserve à la peau tout son éclat.*

Victor Vaissier, créateur des savons du Congo.

Chronique Locale
ROUBAIX

Ce numéro comprenant huit pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

Une conférence à la Société de Géographie. — *Un coin de Lorraine.* — M. A. Merchier, le distingué secrétaire général de la Société de Géographie de Lille, a fait, samedi soir, dans l'amphithéâtre de l'école des Arts industriels, une conférence très intéressante et qui a obtenu un grand succès.

Le bureau présidé par l'honorable président de la section roubaisienne, M. Boulenger, comprenait plusieurs membres du comité. Nous citerons : MM. Paul Destombes, Craveri, Achille Rousseau, A. Dupont. Au début de la réunion, M. Boulenger a fait un éloge délicat de M. Paul Crépy, l'éminent et dévoué président de la Société de Lille, que la mort vient d'enlever à l'affection de ses nombreux amis.

En prenant la parole, M. Merchier a eu, lui aussi, un souvenir ému pour l'homme dévoué qui a su donner à la société de Lille le premier rang en province. Le conférencier a abordé ensuite son sujet : *Un coin de Lorraine.*

Avec beaucoup de verve et dans un langage imagé, il a fait accomplir à ses auditeurs un charmant et instructif voyage dans la région, si pittoresque et trop peu connue qui environne Bar-le-Duc. Empruntant à André Theuriet ses merveilleuses descriptions du pays barrois, M. Merchier a fait connaître d'abord la ville même de Bar-le-Duc, avec son pont du XIIIe siècle sur l'Onrain, ses statues d'Oudinot, d'Excelmans, etc.; ses vieilles maisons historiques, son lycée d'où sont sortis M. Poincaré et le colonel Monteil. Il a montré le calme, la simplicité de sa population, ardemment patriote, calme et simplicité qu'on retrouve encore à Ligny-en-Barrois, une ville voisine, de quinze mille âmes. Ici encore les souvenirs archéologiques sont *nombreux et particulièrement intéressants.*

Avant de promener ses auditeurs le long de la délicieuse vallée de l'Ornain, le conférencier a donné sur les ressources de ce « coin » privilégié de la nature des détails très précis. Il a parlé de l'élevage du bétail, des vignobles qui produisent un petit vin exquis, des abeilles, des importantes brasseries etc., etc. A l'aide de projections fort réussies, il a fait passer rapidement, devant les yeux ravis de tous, les vues principales de Nancy, la vieille capitale de la Lorraine qui contient un si grand nombre de monuments historiques et qui est la patrie de tant d'hommes illustres.

Les applaudissements fréquemment répétés ont prouvé à l'excellent conférencier combien il avait su intéresser et captiver son public.

M. Boulenger, en termes excellents, s'est fait l'interprète de tous pour remercier M. Merchier.

La société de la libre-pensée « Ni Dieu ni Maître » *avait organisé, samedi soir, une réunion* qui a eu lieu au théâtre de Roubaix et pour laquelle un quart à peu près de la salle était occupé. La présidence était dévolue d'avance à M. Henri Carrette, maire de Roubaix, dont le choix a été ratifié par l'assemblée.

Après quelques mots de ce dernier pour recommander le calme aux auditeurs, la parole a été donnée à M. Harrent, que le président a présenté comme un ancien prêtre.

La qualité de l'orateur avait peut-être fait espérer, aux assistants, des révélations « sensationnelles »; et dans sa longue conférence il n'a fait que ressasser les accusations qui courent les rues contre l'Eglise.

Après avoir affirmé qu'il était entré dans l'état ecclésiastique avec la persuasion d'être dans la vérité, il a déclaré que c'était pour rentrer dans la vérité qu'il avait jeté son froc aux orties; mais il a négligé d'exposer les raisons qui ont déterminé chez lui ce revirement complet.

C'eût été intéressant et nécessaire pour justifier son apostasie qu'il pousse jusqu'à contester la divinité de Jésus-Christ et même l'existence de Dieu. Dans l'Evangile il fait une sélection ; il revendique les passages qui lui semblent favorables à sa thèse et qualifie le reste de légendes, et de fables mythologiques.

En somme sa conférence a été surtout théorique et négative. Aussi a-t-elle laissé froids ses auditeurs qui n'ont applaudi que quelques mots à effet et boutades d'ironie déguisée.

Détail à noter: Pour appuyer son argumentation, l'orateur est amené à reconnaître que l'Eglise doit sa force à l'immutabilité depuis dix-huit siècles de sa doctrine et de ses principes. Il aurait pu conclure qu'une doctrine et des principes qui résistent depuis bientôt dix-neuf cents ans, aux assauts les plus acharnés, doivent être l'expression de la vérité immuable.

Quand il a eu fini de parler, le président a demandé si quelqu'un dans la salle désirait contredire l'orateur. M. Louis Vanhauter a demandé la parole qui lui a été accordée. Des protestations, des cris, des huées, indiquent au contradicteur qu'il se trouve en présence d'une salle imbue de préventions. Toutefois, sur les instances du président, un silence relatif se rétablit.

M. Vanhauter constate que le conférencier n'a apporté que des affirmations et des négations sans les appuyer de preuves précises, qu'il a attaqué en général la morale de l'Eglise sans mentionner des faits qui justifient ces attaques. Certains spectateurs interrompent, le bureau réclame le silence. M. Vanhauter, calme et résolu, attend que les interrupteurs se soient tus.

Il poursuit en faisant remarquer la contradiction de ceux qui accusent l'Eglise d'intolérance et qui refusent tyranniquement aux pères de famille la liberté dans le choix des maîtres pour les enfants. De nouvelles interruptions l'arrêtent.

Il peut enfin terminer en déclarant qu'il est, comme M. Harrent, partisan de la justice sociale, mais qu'il la désire basée sur les principes de l'Evangile.

Après une réponse de M. Harrent, dans laquelle il se laisse aller à des mouvements de violence dont il s'était gardé dans sa conférence, M. Vanhauter demande de nouveau la parole. Le public proteste ; le président le supplie en vain d'accorder encore cinq minutes au contradicteur. Une partie des assistants continue le tumulte.

En présence de ce parti-pris manifeste M. Vanhauter se retire et la séance est levée après le vote d'un ordre du jour en faveur de la libre pensée.

Les funérailles de M. A. Delerue, doyen des sapeurs-pompiers. — Samedi après-midi, à trois heures, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Antoine Delerue, le doyen des vétérans de la compagnie des sapeurs-pompiers. La levée du corps a été faite, à l'Hôtel-Dieu, par M. l'abbé Bellengier, vicaire.

Le cortège s'est mis ensuite en marche dans l'ordre suivant : après la croix, les clairons et tambours des sapeurs-pompiers, le clergé, deux couronnes offertes par la famille et par la compagnie, le cercueil, sur lequel était déposé l'uniforme du défunt. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Catel, Dhuy, sous-officiers, Decornet, caporal, et Branquart, pompier, tous quatre en retraite. Une section en armes, sous le commandement du sergent Lemaire, rendait les honneurs, formant la haie de chaque côté du cercueil.

Derrière le cercueil venait M. le capitaine Hubert, ayant à ses côtés MM. Louis Delannoy, lieutenant, et Alphonse Crépin, sous-lieutenant. Puis marchaient en rangs serrés de nombreux pompiers de Roubaix ainsi qu'une délégation des sapeurs-pompiers de *Tourcoing et* de la gendarmerie de Roubaix. La famille et les amis suivaient.

Après la cérémonie religieuse, le convoi s'est dirigé vers le cimetière, où a eu lieu l'inhumation.

Bains publics. — Le maire de Roubaix a pris l'arrêté suivant :

« Article premier. — Toute personne qui voudra former en ville un établissement de bains publics sera tenue d'en faire la demande à l'administration municipale qui se réserve de faire, sous le rapport du maintien des bonnes mœurs et de la sécurité des personnes, toutes observations nécessaires.

» Article 2. — Il est défendu de se baigner dans le canal de Roubaix.

» Article 3. — Les articles 601, 602, 603 et 604 du règlement municipal du 20 novembre 1875 et tous autres arrêtés antérieurs au présent, pris sur le même objet, sont abrogés. »

Œuvre de la Bouchée et du Prêt du Couchage. — Dons reçus : Quête faite par le cercle « Alexandre Dumas », chez M. E. Willem, place Nadaud, 7 fr. 95; produit d'accessoires loués, 8 fr.; d'une anonyme, 1.610 kilogr. de charbon pour le service intérieur ; Mme Henri Deschamps, 20 jupons neufs pour fillettes et femmes ; anonyme, 10 pains blancs de trois livres ; anonymes, divers vêtements, chaussures, etc., pour hommes, femmes et enfants. Le Comité nous prie d'insérer la note suivante :

« Merci, à ces généreux donateurs, qui ont procuré l'occasion de faire bien des heureux pour la fête de Noël. Il est à souhaiter que, dans la période des fêtes où nous entrons, les déshérités ne soient pas oubliés ! Il faut si peu à celui qui n'a rien pour éprouver une grande joie et un oubli des misères. »

Fourneaux économiques. — Résultats d'adjudication. — Samedi matin, à onze heures, a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication de la fourniture des denrées alimentaires nécessaires au fonctionnement des fourneaux économiques de 1899 à 1900. Le bureau était présidé par M. Thérin, adjoint au maire, assisté de MM. A. Dujardin et B. Gonce, conseillers municipaux. L'adjudication était divisée en cinq lots, comme suit :

1er lot.— Fourniture de viande, 11.800 francs.— MM. Van Ingelandt, 1 fr. 256 le kilo ; Lefebvre-Farvacque, 1.22 ; Jules Losfeld, 1.18, adjudicataire; Jules Legrand, 1.2675.

2e lot.— Légumes, 545 francs.— M. P. Bouten, 1 0[0 adjudicataire.

3e lot. — Œufs, 3.600 francs. — MM. Castelain-Vandaele, 79 fr. le mille, adjudicataire; Lison-Rosier, 88 fr.

4e lot. — Haricots et pois secs, 3.125 fr. MM. E. Fournier, 17.40 0[0, adjudicataire; Lecomte-Contamine, 7.50 0[0; Ch. Dewaele, 4.25 0[0.

5e lot. — Harengs saurs, épiceries, etc., 840 fr. MM. Ch. Dewaele, 13.25 0[0, adjudicataire; Lecomte-Contamine, 9 0[0.

Les messes de Noël. — Les maîtrises et les chorales des paroisses de Roubaix se sont toutes préparées avec soin à rehausser par leurs chants la solennité des offices de la grande fête de Noël.

— *A Saint-Martin*, le chœur exécutera les chants de la messe de minuit célébrée le matin. A la messe de dix heures, 150 exécutants, chanteurs et orchestre, composé des meilleurs artistes de Roubaix, interprèteront pour la première fois une messe de J. A. J. écrite sur des motifs de Noël. A l'Offertoire sera exécuté un morceau religieux sur deux motifs en plain-chant pour orgue et orchestre.

— *A Notre-Dame*, la société chorale se fera entendre aux deux messes solennelles.

A quatre heures et demie, elle exécutera la messe du 1er ton de Dumont, harmonisée par Gigaut. Les soli seront chantés par MM. Scalbert, Dumortier, Verneuil et Desbarbieux.

Pendant la cérémonie, la société chorale interprètera également un cantique sur des Noëls anciens et le Noël de Roche. Soliste M. Alphonse Mahieu.

A la grand messe à neuf heures et demie, exécution, avec accompagnement d'orchestre et d'orgue, d'un *O Salutaris* de Minet, de la messe en mi bémol de Théodore Dubois avec *Credo* de Nicou-Choron et du *Tantum ergo* de Verdussen. Les solis seront chantés par MM. Paul Deldick et Emile Desbarbieux.

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — *Réunion.* — Le bureau central de la Société de secours mutuels St-Joseph se réunira le dimanche 24 décembre, à onze heures et demie précises, au siège syndical, rue de la Paix. Ordre du jour : communication d'une lettre préfectorale relative aux distinctions honorifiques; questions diverses.

L'« Union Commerciale » de Roubaix et de ses cantons nous adresse le compte-rendu suivant de la réunion de comité du 19 décembre :

« 1° Acceptation par la Préfecture des modifications et additions aux statuts, votées par l'assemblée générale du 18 septembre 1899. 2° Le règlement du comité est voté à l'unanimité. 3° Le comité décide d'envoyer à l' « Union commerciale » de Boulogne le subside de 50 francs voté l'année dernière à l'effet de soutenir son procès contre le colporteur Monet. 4° Admission des brasseurs à l' « U. C. » et de leur délégué au comité. 5° A la prière de l' « U. C. » et en vue d'écarter du petit commerce une concurrence déloyale indirecte, Monsieur le président du Tribunal de Commerce fixe à 3 francs le minimum de mise à prix des lots dans les ventes judiciaires.

» 6° Le comité décide d'envoyer immédiatement sa cotisation annuelle à la Fédération de toutes les Unions commerciales du Nord siégeant à Lille. 7° Le comité émet le vœu que les journaux de la localité publient intégralement la liste des faillites afin de renseigner en temps utile les commerçants, leurs abonnés. 8° Approbation des négociations relatives aux élections consulaires. 9° Application de l'article des statuts réglant la sanction des absences non motivées.

» Le secrétaire : A. CATTEAU. »

Les grèves. — *Une réunion des trieurs à la salle Dominique.* — Samedi matin, dix petits rattacheurs en grève de la filature de coton de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, ont été remplacés. Un seul avait repris le travail.

— Comme nous l'avions annoncé, une réunion des trieurs de laine, organisée par le comité de la grève du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, a eu lieu, samedi soir, dans la salle Dominique Rousseau, rue de l'Alouette. Huit cents personnes environ, des trieurs presque en totalité, de Roubaix, Tourcoing et de Croix, y assistaient. A huit heures un quart, la séance est ouverte. Le bureau est ainsi constitué : président, M. Penant, conseiller municipal ; assesseurs, MM. Gaston Fremeaux et Achille Lepers.

L'ordre du jour est le suivant: 1°) la femme, au triage ; 2°) l'intérêt général de la corporation ; 3.) mesures à prendre. Ces différentes questions sont successivement traitées par MM. Fremeaux, Lepers et Blondeau, ce dernier de Tourcoing. M. Fremeaux a fait l'exposé de la grève des trieurs du peignage de MM. Motte et a attiré l'attention de ses auditeurs sur les dangers que présenterait pour la corporation des trieurs, l'entrée des femmes dans cette industrie. Le travail de l'homme serait déprécié et il s'en suivrait une diminution des salaires. M. Fremeaux est partisan de la continuation de la grève.

Après lui, M. Achille Lepers développe les mêmes idées. Un auditeur ayant émis l'idée de la grève générale des trieurs, l'orateur la combat et la salle tout entière applaudit ses paroles. Il fait la proposition suivante : pour permettre aux trieurs de l'établissement Motte de soutenir leurs revendications, les trieurs,qui travaillent, verseront 50 centimes par jour à la caisse de la grève. Cette proposition est favorablement accueillie par l'assemblée, qui applaudit vivement.

A son tour, M. Blondeau prend la parole. Il déclare avoir été fort surpris de voir une grève éclater dans la maison Motte, « C'est, en effet, M. Eugène Motte, dit-il, qui, il y a quelque temps, a fait placarder à Roubaix des affiches portant ces mots : Guesde-chômage ! Et aujourd'hui, il affame les ouvriers roubaisiens. »

Une voix s'élève dans la salle : Pas de politique ! L'orateur réplique qu'il ne croit pas faire de politique en constatant tout simplement un fait.

M. Blondeau examine la situation faite aux travailleurs dans l'industrie du triage.

« Pour y admettre les femmes, déclare-t-il, l'on a procédé d'une façon « jésuitique »; on les a fait travailler les jours où les hommes ne se trouvaient pas à l'atelier. A travail égal, dit-il encore, salaire égal ; oui, c'est vrai, mais neuf fois sur dix, l'on ne peut compter sur la bonne foi du patron. *D'ailleurs il n'existe pas de dispositions légales pour la* protection de la femme et de l'enfant.»

Un auditeur fait remarquer qu'il y a assez d'hommes intelligents dans la corporation des trieurs pour qu'on n'aille pas confier à un étranger la mission de défendre des intérêts corporatifs. M. Blondeau réplique que si l'assemblée est de l'avis de cet auditeur, il se taira. La majorité lui crie : Parlez, continuez !

Parlant de la grève générale des trieurs, M. Blondeau expose que c'est là actuellement une question dangereuse, d'abord à cause de la *température et aussi* parce qu'il y a des ateliers de triage où l'on n'occupe pas de femmes. Et puis s'il n'y a plus de trieurs qui travaillent les grévistes ne pourront plus être soutenus. L'orateur fait appel à la solidarité ouvrière pour obliger M. Motte à capituler. Il fait ensuite ressortir les avantages que présente, en temps de conflit, l'association syndicale.

M. Fremeaux ajoute quelques mots sur la question de grève générale. « Une commission de neuf membres, dit-il, a été nommée pour étudier cette question. Quand l'idée de la grève générale sera dans l'air, elle éclatera d'elle-même. »

M. Penant lit un ordre du jour, d'après lequel tous les trieurs s'engagent à verser 50 centimes par jour pour les grévistes du peignage Motte. Mais un contradicteur, M. Allart, du triage de M. Binet, à Tourcoing, réclame la parole. Il demande que les secours soient alloués à tous les grévistes indistinctement.

M. Penant regrette cet incident, parce que le syndicat des trieurs de Tourcoing n'a pas adhéré à la grève de Roubaix. La question Motte, dit-il, est une question générale et il eût été préférable de porter tous les efforts de ce côté, la question Binet n'étant qu'une question secondaire. Il se rallie néanmoins à l'amendement de M. Allart, qui est adopté, après quelques discussions sans intérêt. La séance est levée à 9 heures 45 et la sortie s'effectue sans incident.

Les accidents du travail. — Un teinturier de l'établissement de M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, a eu la cuisse droite brûlée par du charbon en combustion. M. le docteur Lepers a donné les premiers soins au blessé, Louis Garcette, âgé de 24 ans, demeurant rue de Naples, et lui a ordonné vingt jours de repos.

— A la filature de MM. Mulliez frères, rue de l'Ommelet, Edmond Mullier, contre-maître, âgé de 38 ans, demeurant Grande-Rue, 77, s'est coupé le médius de la main droite. Une bambrocheuse du même établissement, Pauline Verspetters, âgée de 19 ans, demeurant rue des Longues-Haies, a eu le medius de la main gauche écrasé par son métier. Tous deux ont été l'objet des soins de M. le docteur Lepers, qui leur a prescrit quinze jours de repos.

— Paul Declercq, dégorgeur, âgé de vingt-sept ans, demeurant rue de la Distillerie, à Wattrelos, a eu le médius de la main gauche pris entre une poulie et le volant d'une carde. L'ouvrier travaille chez M. Alfred Motte, peigneur ; il a été l'objet des soins de M. le docteur Leplat, qui lui a prescrit huit jours de repos.

— Dans le même établissement Jules Verclève, homme de peine, âgé de trente-deux ans, demeurant au hameau de la Botte-de-Lin, à Estaimpuis, s'est blessé au poignet gauche. M. le docteur Leplat lui a ordonné cinq jours de repos.

— Pierre Lefebvre, sécheur, âgé de vingt-sept ans, demeurant rue de la Conférence, occupé dans le même établissement, a eu le pied gauche brûlé par du café en ébullition. Huit jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Rousseau.

— Dans l'atelier de M. César Duyck, fondeur, un homme de peine Rémy Meurisse, âgé de 33 ans, demeurant rue du Ballon, cour Lefebvre, s'est blessé au cuir chevelu, au cours de son travail. Quinze jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Lepers.

A la filature de M. Charles Pollet, rue de la Redoute, une soigneuse, Louise Dhondt, âgée de 19 ans, demeurant rue du Fontenoy, cour Allart, a eu le pied droit brûlé par de l'eau en ébullition. M. le docteur Bernard, qui l'a examinée lui, a prescrit dix jours de repos.

— Irma Desmet, soigneuse, âgée de 32 ans, demeurant rue Galvani, cour Verfaille, en voulant retirer un bout de laine des cylindres de son métier, a eu l'auriculaire écrasé. L'ouvrière, qui est occupée chez M. Auguste Lepoutre, fabricant, rue Saint-Antoine, a été l'objet des soins de M. le docteur Butruille, qui lui a prescrit six jours de repos.

— Adolphe Renard, âgé de 17 ans, demeurant rue Sainte-Thérèse, travaillant chez MM. Motte et Meillassoux, teinturiers-apprêteurs, s'est contusionné le poignet. M. le docteur Godefroy lui a prescrit quinze jours de repos.

— Chez MM. Motte et Delescluse frères, l'un des ouvriers, Amand Wimberg, âgé de 16 ans, demeurant rue des Longues-Haies, s'est blessé au front en tombant. M. le docteur Dubar, qui l'a examiné, lui a prescrit vingt jours de repos.

— Au même établissement, Adolphe Hoste, chaudronnier, âgé de 31 ans, demeurant rue Sainte-Thérèse, s'est contusionné le pouce de la main gauche, en tombant. Huit jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Dubar.

— Dans l'atelier de construction de M. Emile Olivier, rue Daubenton, un monteur, Omer Meersmann, âgé de 19 ans, demeurant à Mouscron, s'est fait une plaie contuse au medius de la main droite, en soulevant une pièce de fer. M. le docteur Ballenghien, qui a donné les premiers soins au blessé, lui a ordonné une dizaine de jours de repos.

— Au peignage de M. Léon Allart, une soigneuse, Jeanne Valette, âgée de 34 ans, demeurant rue de l'Epeule, s'est blessée à la main droite à son métier. M. le docteur Druesne lui a prescrit dix jours de repos.

— Chez M. Wibaux-Florin, manufacturier, une lamineuse, Marie Toch, âgée de 18 ans, demeurant rue Saint-Maurice, cour Prouvost-Delcourt, a eu la première phalange de l'annulaire de la main droite écrasée dans son métier. Quelques jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Picquet.

— Marie Vandoskelde, soigneuse, âgée de 18 ans, demeurant rue des Ogiers, à Croix, a eu l'annulaire et le petit doigt de la main droite écrasés dans les engrenages de son métier. L'ouvrière, qui est occupée chez Mme veuve Gaydet et fils, teinturiers, a été l'objet des soins de M. le docteur Lepers, qui lui a prescrit un chômage d'un mois.

Quel temps aurons-nous en janvier ? — Très sec et froid dans la 1re dizaine ; froid du 11 au 15 ; pluies du 15 au 20 ; très agité et pluvieux dans la 3e dizaine.

Tels sont les pronostics, ordinairement exacts, que nous trouvons dans l'*Almanach Hachette.*

L'édition pour 1900 de cette merveilleuse petite Encyclopédie est aussi variée, aussi intéressante, aussi vivante que ses aînées.

500 pages d'articles inédits, 1,030 illustrations nouvelles, des plans, des cartes en couleur, 20 billets de théâtre à prix réduit, une assurance de 2,500 francs en cas d'accident, une bourse de 3,000 francs pour l'éducation d'un enfant pauvre, 12 concours avec 18,000 francs de prix : voilà les étrennes que l'*Almanach Hachette* offre à ses lecteurs pour 1900.

Et ce n'est pas tout ! A 16 ouvriers ou ouvrières des départements l'*Almanach Hachette* offre gratuitement le voyage à Paris, le logement et la nourriture pendant une semaine, pour leur permettre de voir l'exposition.

Demander l'**Almanach Hachette à la Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue.**

Un vol, rue de la Perche.—Un habitant de la rue de la Perche, sentier de la Brasserie, M. Lucien Geerebaert, s'est aperçu à son lever, samedi matin, qu'un malfaiteur avait enlevé du linge et des vêtements qui se trouvaient dans une pièce du rez-de-chaussée, le tout d'une valeur de 40 francs. On ne sait de quelle façon ce vol a été commis, si le voleur s'est servi d'une fausse clef ou si M. Geerebaert avait omis de fermer la porte de son habitation. En tous cas, aucune trace d'effraction n'a été relevée.

Un vol sur une voiture. — Samedi soir, vers six heures, une voiture de la Compagnie des Tramways, qui fait le service de messagerie, stationnait en face de l'atelier de construction de M. Gaillard, rue des Viviers. Le conducteur, sortant de la maison, où il avait déposé des marchandises, s'aperçut que deux ballots contenant des chaussures d'une valeur totale de 200 francs, avaient été enlevés de sa voiture. Il a porté plainte à la police.

Une femme arrêtée pour vol. — Sous ce titre, nous avons relaté, ces jours derniers, l'arrestation d'une soigneuse, Aurore Lefebvre, âgée de 24 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 224, inculpée de vol au préjudice de Mme Scheirp, qui tient un magasin d'épicerie et de mercerie. L'enquête ouverte à ce sujet par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, semble devoir être fructueuse.

Le magistrat fait rechercher activement certains complices d'Aurore Lefebvre.

Nous aurons occasion de revenir sur cette affaire dès que l'enquête sera terminée.

Epaule luxée. — Dans la soirée de samedi, a été admis à l'Hôtel-Dieu un ouvrier charpentier de la maison de M. Jean Degroeve, entrepreneur, boulevard de Belfort. Jean Decottignies, c'est le nom de cet ouvrier, s'est luxé l'épaule droite au cours de son travail. M. le docteur Merlier lui a donné des soins. Le blessé est âgé de trente-sept ans, il habite rue d'Hem.

Nécrologie. — Nous apprenons que M. Polivez, lieutenant de gendarmerie à Montdidier, ancien lieutenant de la caserne de Roubaix, vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Jean-François Polivez, décédé à Fauconcourt (Aisne). Nous adressons à M. le lieutenant Polivez nos sincères condoléances.

Menus faits. — Dans la journée d'hier, huit chiens ont été mis en fourrière et deux procès ont été dressés à la charge des propriétaires.

Les Messes du dimanche 24 décembre, à Roubaix. — Saint-Martin : 5 heures 1/4, 6 h., 7 h., 8 heures, 9 heures, 10 heures (grand'messe) et midi. — Notre-Dame : 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 h. 1/2 (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Saint-Sépulcre : 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Rédempteur : 6 heures, 7 heures (pour les mères chrétiennes), 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Jean-Baptiste : 6 heures, 8 h., 10 heures (grand'messe). — Saint-Joseph : 5 heures, 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Sacré-Cœur : 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Sainte-Elisabeth : 5 heures, 6 h., 7 heures, 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi.

Une exposition de tableaux. — Peu de personnes ne s'arrêtent pas devant l'immense vitrine du magasin de la *Maison de Tapis*, 2, rue de la Gare, à Roubaix, où se trouvent actuellement exposés plusieurs tableaux de maîtres, quelques-uns de Stevens, peintre de grand talent, dont les œuvres sont fort appréciées dans le monde des Beaux-Arts.

Les sujets, traités par Stevens, sont fouillés, et ont une intensité de vie extraordinaire ; il y a des effets de lumière splendides. Aussi, les connaisseurs sont ils unanimes, à Roubaix, à trouver, à ces toiles, un grand mérite artistique.

Les œuvres de Stevens, étant donné son grand âge, deviennent très rares. Nous engageons vivement les amateurs à se hâter ; car, ayant eu la curiosité de demander les prix à M. Dugardin, nous en avons été stupéfaits.

Ajoutons que Stevens a écrit, de sa main, derrière chaque toile, l'endroit où celle-ci a été peinte.

Les réunions de familles. — C'est à cette époque de l'année que se font surtout les réunions de familles. Les tables sont garnies de choses excellentes et même exquises. Pour que ces produits paraissent avoir toute leur saveur, on recommande de se servir de jolie vaisselle ; de même le vin ne paraît-il pas meilleur lorsqu'il a été versé dans des verres à la forme svelte et gracieuse ? Ces articles se trouvent, à des conditions avantageuses, à la maison Hoffmann-Dupont, 11, rue St-Georges, à Roubaix, où on liquide, pour fin de bail, toutes les marchandises des immenses magasins, à des prix réduits.

Si vous manquez d'*appétit*, si vous *digérez mal*, si vous êtes *constipé*, si vous avez des *aigreurs*, des *renvois*, si vous avez souvent des *migraines* si vous *dormez mal*, prenez les *Pilules du Dr Somer* dont vingt ans de succès ont affirmé l'efficacité.

Dépositaire général pour l'Europe : M. Boyaval, 108, rue de Lannoy, à Roubaix et toutes pharmacies. 40632

Compagnie du Gaz de Roubaix. — De nouveau, nous prions nos clients de toujours indiquer, sur leurs commandes de coke, le *numéro* ou la grosseur qui leur convient : N° 0, grosseur d'une noix ; n° 1, grosseur de l'œuf, n° 2, grosseur de 5 à 7 centimètres, 1 fr. 40 ; coke gros ou tout venant, 1 fr. 20 ; grésillon-noisettes, 0 fr. 80; coke fin ou grenu, 0 fr. 60 l'hectolitre comble, sur la cour. 60544

Cafés de table : 2.20, 2.50 et 2.70 la liv. — Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

L'Enfant Jésus de Grandmougin à Roubaix. — A l'occasion des fêtes de Noël, M. Baret va monter d'une façon remarquable *L'Enfant Jésus*, mystère en cinq tableaux, paroles de Grandmougin, accompagné de la délicieuse musique de Francis Thomé.

M. Baret s'est assuré le concours de M. Baduel, l'impresario de toutes les grandes manifestations artistiques données à Orange, Nîmes, Béziers et tout récemment encore à Lille où *L'Enfant Jésus* sera également représenté de même qu'à Roubaix.

M. Baduel est plus spécialement chargé de la partie musicale, très importante par ses soli, chœurs et orchestre, composé des principaux exécutants des grands concerts de Paris sous la direction de l'auteur lui-même, M. Francis Thomé.

Signalons tout particulièrement la présence dans cet orchestre de cinq jeunes filles lauréates du Conservatoire de Paris, quatre chanteuses d'élite, etc., etc.

Pour la partie dramatique, l'interprétation de cette belle œuvre, comporte une vingtaine d'artistes parmi lesquels nous remarquons les principaux créateurs de l'œuvre à Paris : MM. Brémond, Thierry, Gerval, etc.,etc.

De magnifiques décors serviront de cadre à ce mystère. Signalons l'étable de Bethléem avec le bœuf et l'âne, la fuite en Egypte, tableau reproduisant une toile célèbre, etc., etc.

Nous engageons vivement les familles à retenir leurs places dès maintenant pour cette matinée unique, véritable solennité artistique.

Bernard Welcomme, Grand'Place, 20 bis, liquidation d'articles de voyage, tapis, linoléum, couvertures, vanneries, malles, etc. 60725

M. A. Jénart a l'honneur de porter à la connaissance du public et spécialement de MM. les architectes, entrepreneurs, propriétaires et industriels qu'il vient de s'établir entrepreneur de couverture. Il se recommande particulièrement pour l'installation des salles de bains et canalisation d'eaux potables dont il a la spécialité. Ses ateliers et magasins sont situés rue de la Chaussée, 21. 60761

Les amateurs de bon beurre ne mangent que le beurre d'Oostcamp. Le kil. **4 fr.**, rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

Téléphone.—On porte à domicile. 50230

France... d'abord! le beau drame en 4 actes, en vers, de M. Henri de Bornier, de l'Académie française, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon le 6 décembre 1899, est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Croix.— *La fondation Brame.* — Quatorze candidats ont fait valoir leurs titres au legs Brame, La commission chargée d'examiner les demandes a désigné comme devant être récompensés cette année, pour leurs bons soins à leurs parents, les trois personnes suivantes ; M. Charles, fileur, rue de Belfort. Mlle Marie Leclercq, journalière, cour Delille au Torrein, Mlle Philomène Lefebvre, lessiveuse, rue des Jardins. Les 300 francs du legs Brame seront remis par parts égales aujourd'hui à la Mairie,

— *La réception des orphelins à la Mairie.* — Comme chaque année, à pareille époque, l'administration municipale recevra aujourd'hui les orphelins assistés sur les fonds communaux.

— Un procès-verbal pour ivresse a été rédigé par le garde Spriet à la charge d'un chauffeur de la maison Holden, Charles Meerschaert, 47 ans, né à Beveren, demeurant à Croix, rue des Ogiers.

— *La soirée de Noël au patronage Léon XIII.* — La soirée de Noël sera marquée par une belle fête de bienfaisance qui se renouvelle chaque année dans cette paroisse ouvrière. A cinq heures du soir, dans la salle des fêtes du patronage, les trois conférences de Saint-Vincent-de-Paul donneront aux cinquante *familles assistées une soirée récréative et distri*bueront des vêtements, couvertures, draps, etc. Les enfants recevront des coquilles, oranges, jouets. Des prix d'instruction religieuse seront décernés aux enfants les plus méritants; des prix de propreté seront distribués aux ménages les mieux tenus. Pendant ces différentes distributions, les dévoués jeunes gens du patronage interprèteront le drame : « Episode de 1870-71 ».

— *Au Cercle St-Martin.* — La soirée récréative qui obtint dimanche dernier un si vif succès, sera renouvelée le soir de Noël, avec de nouvelles attractions dont on dit beaucoup de bien. Le prix des places reste le même.

Lannoy. — *La conférence de jeudi au Patronage.* — La conférence que donnera, jeudi prochain, à huit heures du soir, au patronage, M. Claude Verley, aura pour sujet : Naples, Pompéi ; elle sera accompagnée de projections lumineuses. Toutes les personnes qui ont assisté à la dernière conférence pourront assister gratuitement à celle de jeudi prochain.

— *Les offices de l'adoration.* — Aujourd'hui soir, à neuf heures, aura lieu l'exposition du Saint-Sacrement. Aussitôt après commencera l'adoration nocturne à laquelle seuls les hommes pourront prendre part. Lundi, première messe à cinq heures. La chorale y exécutera la messe du 2e ton de Dumont harmonisée. A huit heures, messe de l'aurore. A dix heures, grand'messe, exécution par la chorale de la messe de Notre-Dame des Anges de Mazingue. Pendant les offices, M. Achille Plouvier jouera sur le grand orgue différents Noël. Les vêpres auront lieu à trois heures et demie, elles seront suivies du salut de clôture.

Wasquehal. — *Un hommage des nonagénaires à Léon XIII.* — A l'occasion du 90e anniversaire de S. S. le pape Léon XIII les nonagénaires lui ont envoyé leurs félicitations et sollicité, en retour, sa bénédiction pontificale.

Les noms de quatre personnes de Wasquehal figureront